DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Nouvelle-Zélande | E-Visa Travail (Specific Purpose Work)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 3 mois après la sortie prévue** du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre E-Visa soit délivrée par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur de moins de 6 mois (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Avec visage neutre sans sourire
- Avec front dégagé sans frange
- **Sans lunettes**
- Sur fond clair
- De bonne qualité
- **De moins de 6 mois** (les autorités peuvent comparer la photo avec celle de votre passeport : si la photo est identique et que votre passeport a plus de 6 mois, elle sera rejetée).

☑ **1 Lettre d'invitation nominative de l'organisme en Nouvelle-Zélande (en scan-couleur ou photo ou copie) :** avec le nom du voyageur, le motif du séjour, les coordonnées complètes de l'organisme, tampon et signature.

☑ **1 Contrat commercial entre l'organise en Nouvelle-Zélande et l'organisme en France (en scan-couleur ou photo ou copie) :** justifiant le séjour en montrant que l'intervention humaine du demandeur de visa est prévue par un contrat signé.

☑ **1 Lettre de mission nominative, en anglais, de l'organisme en France (en scan-couleur ou photo ou copie) :** avec adresse et téléphone de l'organisme en France, tampon et signature, précisant le poste du demandeur, les compétences du demandeur, et précisant que l'organisme en France prend en charge les frais pendant le séjour.

☑ **1 Dernier diplôme obtenu (en scan-couleur ou photo ou copie) :** ou attestation de formation.

☑ **3 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**

- Quelle est votre date d'entrée chez votre employeur actuel ?

- Quel est votre statut marital ? (célibataire / marié / divorcé / veuf.ve / autre)

- Quels pays avez-vous visité ces 5 dernières années ?